

Les nouvelles d'

Juillet 2019

N° 118

Editeur resp.: Patrick EVRARD

Yvoir

Le Cœur de la Wallonie

**Le service des urgences
du CHU Dinant-Godinne au top**

BIMESTRIEL d'informations communales

pubs

Editorial



Petit à petit, la Commune d'Yvoir met en place ses nouveaux outils de communication. Notre traditionnel bulletin communal distribué une fois tous les deux mois garde bien sûr toute son importance dans cette panoplie, mais son contenu est appelé à évoluer. Notre site internet et notre toute nouvelle page Facebook nous permettent désormais de communiquer de manière rapide et très visuelle. Ce sont des canaux idéaux de reportage consacrés aux événements qui se sont déroulés dans la commune. On n'y connaît pas de limitation en termes de diffusion de photos, autre bien sûr que le respect de la vie privée de tout un chacun. Quelques pages du bulletin resteront dédiées à un petit pêle-mêle photo des événements passés mais l'essentiel du contenu sera consacré à la présentation des grands chantiers en cours, des projets communaux et des associations locales, et, plus généralement, à une information en profondeur sur des sujets d'intérêt général pour vous. C'est déjà le cas dans ce numéro de l'été 2019, avec la présentation de la procédure à suivre pour les habitants qui ont été victimes des intempéries du 5 septembre 2018, avec la présentation de la charte d'utilisation de notre page Facebook, ou encore avec la présentation de quelques nouveaux arrêtés de police.

Enfin nous ne manquerons pas de répercuter les réalisations les plus marquantes de nos entreprises et de nos habitants. C'est ainsi que nous nous réjouissons de la première place obtenue par le service des urgences du CHU de Dinant-Mont-Godinne parmi tous les hôpitaux de Wallonie et de Bruxelles, passés au crible par Test-Achat. Dans un domaine bien différent, nous sommes aussi tout particulièrement heureux de la désignation, par les clubs du Richelieu International Europe, de Jean Germain au titre de « personnalité Richelieu 2018 ». Jean est originaire et toujours très actif à Spontin. Il succède ici à des personnalités aussi connues que Bruno Coppens, Edmond Blattchen, Armel Job ou encore Lise Thiry.

Nous vous souhaitons un très agréable mois d'août et déjà une belle rentrée de septembre.

Patrick Evrard

La Commune sous la loupe

AU CONSEIL COMMUNAL...

Les points les plus marquants des dernières séances du Conseil communal. Nous rappelons que les procès-verbaux exhaustifs des conseils sont disponibles sur le site web de la commune.

Séance du 27 mai 2019

Ont notamment été approuvés lors de ce long conseil communal (59 points) :

- Le Plan de Cohésion Sociale 2020-2025 élaboré en étroite collaboration avec le CPAS et destiné à améliorer au travers d'ateliers, de rencontres et d'activités socio-culturelles la cohésion sociale à Yvoir.
- Le compte de l'année 2018 qui se clôture avec un boni à l'exercice ordinaire propre de 613.701,60€.
- Diverses modifications budgétaires pour l'exercice 2019.
- Le renouvellement de l'adhésion de Yvoir à la centrale de mobilité Mobilisud.
- La convention-cadre signée avec ORES Assets en vue de la modernisation du réseau d'éclairage public (passage progressif aux LEDs sur toute la commune).
- Le Programme d'Investissement Communal (PIC) pour les années 2019-2021 (voir plus le descriptif ci-après).
- Le marché public de travaux pour les entretiens de voiries à réaliser en 2019 : (rue Tienne de Mont -entre les rues du Calvaire et des Cerisiers-, rue Sur-Champt -entre le rond-point « au Coq » et l'avenue Doyen Woine- et, en option, le tronçon non encore réhabilité de la rue Haie-Collaux.
- L'achat du bâtiment de bpost à Yvoir (plus d'information ci-après).
- La mise à disposition d'un terrain communal à Yvoir en vue de la création par une association locale d'un terrain de pétanque.
- La mise à disposition au club de « Rugby Haute-Meuse » du terrain anciennement de football de Godinne.

- Divers règlements complémentaires de police dans le domaine de la mobilité et des stationnements.
- La mise en place d'un système de pointage et d'horaire variable au sein de l'administration communale.

Séance du 24 juin 2019

Ont notamment été approuvés lors de ce conseil beaucoup plus court que le précédent :

- Une convention avec l'intercommunale de service informatique Imio afin de développer pour notre administration communale un e-guichet permettant aux citoyens d'accéder plus facilement à de nombreux documents officiels sans se déplacer.
- La poursuite de l'adhésion d'Yvoir au Contrat de Rivière Haute-Meuse, actif dans la protection et la mise en valeur de nos cours d'eau.
- L'octroi d'une série de subsides de fonctionnement à diverses associations locales.
- Le programme de travail 2019 de la cellule « Habitat Permanent » en charge de l'accompagnement des habitants résidant de manière permanente dans des zones de loisir (exemple : le parc de la Gayolle à Evrehailles).
- Une motion demandant entre autres au futur gouvernement wallon d'être attentif aux besoins de refinancement du secteur du logement public.

Les prochaines séances (2019) sont annoncées les :

26 août, 23 septembre, 21 octobre, 25 novembre et 19 décembre.

Les procès-verbaux peuvent être consultés (après leur approbation) sur www.yvoir.be. Vous avez également la possibilité de les consulter à l'Hôtel de Ville (Direction générale) ou de vous en faire expédier une copie, moyennant une redevance pour documents administratifs. Info : 082/61.03.20.

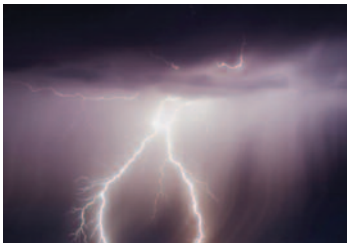
APPEL À CANDIDATURES

La Commune d'Yvoir (et le CPAS) procède à la constitution d'une réserve de recrutement **d'agents techniques (h/f) de niveau D7**. Les profils de fonction et les conditions de recrutement pour ces deux appels sont disponibles sur le site de la commune www.yvoir.be ou sur simple demande au Service GRH.

Sous peine de nullité, les candidatures dûment motivées - lettre de motivation, CV, extrait de casier judiciaire récent (- de 3 mois) et copie du diplôme - sont à adresser par courrier électronique ou postal au Service GRH, à l'attention de Mme Céline LAMAND **au plus tard pour le 31 août 2019**. Tout dossier incomplet ou remis après la date de clôture de l'appel public sera irrecevable (date de la poste ou du courriel faisant foi).

Personne de contact : Service GRH, Mme Céline LAMAND
Rue de l'Hôtel de Ville, n°1 à 5530 YVOIR - Tel : 082/610377
celine.lamand@yvoir.be

RECONNAISSANCE DES INTEMPÉRIES DU 5 SEPTEMBRE 2018 COMME CALAMITÉ NATURELLE PUBLIQUE



Suite au phénomène climatique particulier que notre commune a connu le mercredi 5 septembre 2018 et vu le nombre élevé de citoyens ayant subi d'importants dégâts, notre Administration avait introduit sans délai une demande de reconnaissance en tant que calamité publique. En

date du 11 avril 2019, un arrêté du Gouvernement Wallon a reconnu ces intempéries comme calamité naturelle publique. L'étendue géographique de cette reconnaissance inclut toutes les entités impactées de notre commune. L'Arrêté Royal de reconnaissance a été publié le 4 juin 2019 au Moniteur belge.

Cela signifie que cette reconnaissance ouvre le droit à l'introduction par les sinistrés d'un dossier de demande d'aide à la réparation. En effet, **sous certaines conditions**, la Région Wallonne accorde une aide financière aux personnes dont les biens ont été endommagés par un phénomène naturel reconnu comme calamité naturelle publique.

Si vous avez subi des dégâts et afin de vous permettre d'introduire votre demande auprès du Fonds wallon des calamités, le Service Régional des Calamités a établi un formulaire à remplir par vos soins et **à renvoyer au plus tard pour le 30 septembre 2019** au Service public de Wallonie - Service Régional des Calamités - Avenue Gouverneur Bovesse, 100 à 5100 Jambes.

Ce formulaire est téléchargeable sur notre site internet via le lien suivant : <https://www.yvoir.be/fr/form-20180905>.

Il peut être envoyé par envoi postal (adresse ci-dessus) ou électronique (calamites.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be), ou via le guichet électronique accessible à partir du portail de la Wallonie (www.wallonie.be). Nous vous incitons à utiliser le guichet électronique. Le Service Régional des Calamités reste également à votre disposition pour vous apporter toutes les informations nécessaires au 081/32.32.00. Vous pouvez également consulter le site internet <https://pouvoirslocaux.wallonie.be>.

Si vous le souhaitez, l'Espace Public Numérique de la commune (EPN) est à votre disposition pour vous aider à vous connecter au portail de la Wallonie aux heures de fonctionnement habituelles. La Commune dispose de deux locaux EPN : rue du Maka, juste avant la cour du CPAS, à Yvoir, et à la bibliothèque communale située à Godinne (Vieille Ferme - rue du Prieuré).

Vu la période de vacances, il est préférable de téléphoner préalablement au 0478/78.11.84 pour prendre rendez-vous. Pour accéder au portail de la Wallonie, vous devrez vous munir de votre carte d'identité et de votre code PIN. Nous insistons sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une permanence du Service Régional des Calamités et que nos collaborateurs ne pourront vous proposer qu'une aide à la connexion.

Nous attirons également votre attention sur le fait que seuls les **dommages qui ne sont pas pris en charge par les assurances** pourront être notifiés dans votre demande.

GRANDS TRAVAUX ET PROJETS

TRAVAUX D'ÉGOUTTAGE À YVOIR

Comme nous l'avions annoncé, les travaux de voirie sur la route du Prêtre à l'entrée de Purnode sont effectivement terminés. Certains regrettent que les beaux murets de pierre aient été remplacés par de robustes rails métalliques. Nous les comprenons mais le choix de la Région n'en demeure pas moins un choix rationnel en termes de sécurité et de coût.

A Yvoir, les choses sont plus compliquées. De graves problèmes de stabilité d'un mur bordant la rue d'Evrehailles menacent l'avancée du chantier. Malgré le rythme soutenu des travaux de la première phase (largement en avance sur le calendrier), la recherche d'une solution aux problèmes de sécurité n'a pas permis de profiter de cette avance avant les congés de la construction. A la veille de la reprise du travail dans le secteur de la construction, le calendrier futur se présente comme suit :

- 6 août : redémarrage du chantier, phase 3 - 1e partie : travaux au carrefour rue du Rauysse/rue d'Evrehailles jusqu'à l'arrêt de bus (environ 30m).
- Vers le début octobre, phase 3 - 2e partie : du n°5 rue d'Evrehailles jusqu'au carrefour (non compris) avec la rue du Launois.

Durant ces 2 périodes, la route sera bloquée à partir du carrefour rue du Launois/rue d'Evrehailles : déviation par les rues du Launois et du Moulin, la circulation rue du Moulin étant réglée par des feux tricolores, et mise à double sens de la rue du Rauysse uniquement pour les riverains.

La suite de ce chantier sera développée dans bulletin communal du mois d'octobre.

AMÉNAGEMENT DE LA COUR DU CPAS (COUR MAIRE)

Les travaux sont terminés pour l'essentiel (il reste l'un ou l'autre problème à régler) et le stationnement public (à l'exception de quelques emplacements réservés au CPAS) est à nouveau possible sur cette belle cour communale. Nous vous invitons à découvrir dans ce même numéro toutes les possibilités de stationnement qui sont maintenant disponibles dans le centre d'Yvoir.

TRAVAUX DE RÉFECTION DE VOIRIE RUE DE MONT À GODINNE

Situé entre des tronçons qui ont bénéficié d'entretiens au cours des dernières années, un dernier tronçon de la rue de Mont (à hauteur de la Pichelotte et de la rue du Charreau) bénéficiera d'un renouvellement de son revêtement. Les travaux sont prévus dans le courant du mois d'août 2019. Une fermeture complète de la rue de Mont est prévue durant 10 jours ouvrables.

TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ÉCOLE COMMUNALE PRIMAIRE D'EVREHAILLES

La Commune ayant reçu fin juin toutes les autorisations ministérielles, les travaux d'extension de l'école communale d'Evrehailles vont pouvoir commencer dès ce mois d'août. Rappelons que l'objectif est la création d'une classe, un réfectoire, une cuisine, des sanitaires,

pubs

un local technique et un nouveau préau. Les cours se poursuivront normalement durant les travaux grâce notamment à l'utilisation d'une salle privée située rue Sauvegarde.

Ce chantier devrait être terminé pour la rentrée scolaire 2020.

MAISON RURALE DE MONT

Le projet initial a été abandonné car trop coûteux. Un nouveau programme est en train d'être défini par le Collège communal et le service technique afin de relancer dès que possible un nouveau marché d'études en vue de désigner un bureau d'architecture et réintroduire - toujours dans le cadre du Plan Communal de Développement Rural - un nouveau projet.

COMPLEXE SPORTIF DE GODINNE

Il a été demandé au bureau d'études de revoir sa copie afin de mieux tenir compte des attentes et besoins actuels, tant au niveau du club de rugby que du club de tennis.

TRAVAUX DE RÉFECTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT DE L'AVENUE DE LA VALLÉE À PURNODE

Un important mur de soutènement de la rue de la vallée s'était écroulé lors des grosses intempéries du 5 septembre 2018. Le marché de travaux en vue de la réfection de ce mur a été attribué au mois de juillet. Les travaux sont prévus au cours du 2^e semestre 2019. L'accès au camping de Purnode, à la gare et aux habitations du Pré d'Aine seront garantis en permanence.

APPELS À PROJETS « MOBILITÉ ACTIVE » 2017 ET 2019

Le projet visant à réaliser un cheminement parfaitement sécurisé (protégé et induré sur 2,5 m de large) pour les piétons et vélos entre le pont de Rouillon et la gare de Godinne avait été retenu par la Région wallonne dans le cadre d'un appel à projet « mobilité active » en 2017. L'avant-projet, qui a été présenté à un public nombreux le 4 avril, dépassait largement les premières estimations budgétaires. La Commune a alors décidé de limiter le projet au tronçon situé entre le pont et l'école de Godinne. Parallèlement à cette décision, il a été décidé d'introduire une nouvelle candidature dans le cadre du même appel à projets pour l'année 2019. Notre projet vise à sécuriser la totalité de la rue du Prieuré, dès la fin de la rue du Pont jusqu'au carrefour avec la rue Grande, face à la gare. Nous avons pris ici l'option d'une zone de rencontre (20 km/h – les piétons peuvent utiliser toute la largeur de la voirie) qui s'adapte bien à l'environnement (crèche, patro, église, Vieille Ferme, promenades vers la Meuse, etc.). Notre projet a été retenu. En combinant les projets 2017 et 2019, nous parviendrons ainsi à créer une connexion quasi entièrement sécurisée entre le pont et la gare de Godinne tout en créant un bel espace de convivialité au cœur historique du village.

VICIGAL (LIAISON DOUCE ENTRE YVOIR ET BEN-AHIN EN PASSANT PAR CRUPET, GESVES, OHEY...)

Ce beau et ambitieux projet du type « pré-RAVeL » n'a pas pu se traduire par la création d'une vraie voie lente sur le territoire d'Yvoir. La liaison (pas trop dénivelée) vers Crupet impose en effet l'utilisation des rues du Blacet et du Redeau dont la vocation de voie douce ne saute pas aux yeux. Dans ce cadre, grâce à la bonne volonté de plusieurs directions du SPW, la Commune d'Yvoir disposera tout de même de subsides intéressants pour aménager des accotements piétons sur une partie de la rue du Redeau.

ACHAT DU BÂTIMENT DE BPOST À YVOIR

La Commune d'Yvoir s'est portée acquéreuse à 560.000€ de l'ensemble du bâtiment de Bpost, rue Puits du Champ à Yvoir. L'opérateur postal continuera à occuper le local commercial du rez-de-chaussée contre un loyer payé à la Commune. Pour le reste, le bâtiment présente de belles surfaces de bureau et de réunion ainsi

que des garages sur tout le rez. Les étages sont occupés par deux appartements. Dans l'état actuel des choses, la plus grosse partie de la charge de remboursement de l'emprunt souscrit par la Commune sera couverte par les loyers perçus (bpost et locataires privés). Demain, outre les logements qui conserveront leur vocation, la Commune et le CPAS d'Yvoir souhaitent développer dans ce bel espace une série de projets dans le domaine de la cohésion sociale, de la participation citoyenne, de la formation et de la réinsertion socio-professionnelle.

PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL 2019-2021

Ce système de droits de tirage a remplacé depuis quelques années déjà les plans triennaux de travaux. La Commune d'Yvoir bénéficie d'un peu plus de 500.000 euros de subsides sur les 3 années 2019-2021 pour réaliser des investissements répondant aux critères définis par la Région. Yvoir a retenu les trois projets suivants :

- la réalisation d'un égouttage entre le chantoir d'Evrehailles et le collecteur de la rue d'Evrehailles de manière à enfin drainer les eaux usées d'Evrehailles vers la station d'épuration de Godinne,
- la réfection du tronçon de la rue d'En-Haut à Dorinne, compris entre la Place Communale et la rue des Agauches,
- la rénovation et l'extension de la salle du complexe sportif de Purnode afin que celle-ci puisse servir de salle de village.

MOBILITÉ APAISÉE POUR TOUS

Le Conseil communal a voté, en mai et juin derniers, les règlements complémentaires suivants.

STATIONNEMENT À GODINNE, RUE DU COLLÈGE ET RUE DE MONT

Afin de lutter contre les automobilistes inciviques stationnant « sauvagement » à proximité du rond-point de la rue de Mont, gênant fortement le passage des autres usagers de la route (dont les poids lourds, les semi-remorques et autres longs véhicules), le Conseil a pris un règlement afin d'interdire le stationnement en face des immeubles 35 et 36, matérialisé par le tracé d'une ligne jaune discontinue.

Dans la même perspective et pour faciliter le cheminement des piétons, le stationnement sera organisé via des marques au sol dans la rue du Collège, depuis le cimetière jusqu'au Chemin des Meuniers.

MISE EN PLACE D'UNE PRIORITÉ DE PASSAGE RUE DU REDEAU (PONT CHEMIN DE FER).

Vu le manque de visibilité, afin de sécuriser le passage sous le premier pont du chemin de fer situé rue du Redeau, en venant de Crupet, le Conseil a décidé d'y instaurer une priorité de passage et de placer des miroirs de part et d'autre du pont. Les usagers de la route se dirigeant vers Yvoir auront la priorité.

Stationnement (zone bleue) rue Colonel Tachet des Combes et de l'Hôtel de Ville

Le centre d'Yvoir disposant d'une quantité limitée de places de parking au regard de l'ensemble des commerces (7), professions libérales et administrations publiques, et afin d'éviter l'effet « ventouse » (occupation abusive durant de longues périodes allant jusqu'à plusieurs jours) à proximité de ces lieux fréquentés par de nombreux citoyens et/ou clients, le Conseil a pris un règlement afin d'organiser un stationnement rationnel et équilibré. Ainsi sont établis :

- Rue Colonel Tachet des Combes, un stationnement avec une durée limitée à 1heure avec usage obligatoire du disque de stationnement, du côté impair entre la Place des Combattants et la rue l'Hôtel de Ville ;
- Rue de l'Hôtel de ville, deux stationnements avec une durée limitée à 1heure avec usage obligatoire du disque de stationnement, le long de l'hôtel de Ville.

Le point suivant est inscrit à l'ordre du jour du 26 août.

MISE EN PLACE D'UN PARKING PUBLIC RUE DU MAKÀ, DANS LA COUR MAIRE

A la demande de la Direction du CPAS, le Collège communal d'Yvoir a marqué son accord sur l'affectation de la cour Maire, rue du Maka, en espace public, le parking du CPAS devenant ainsi public.

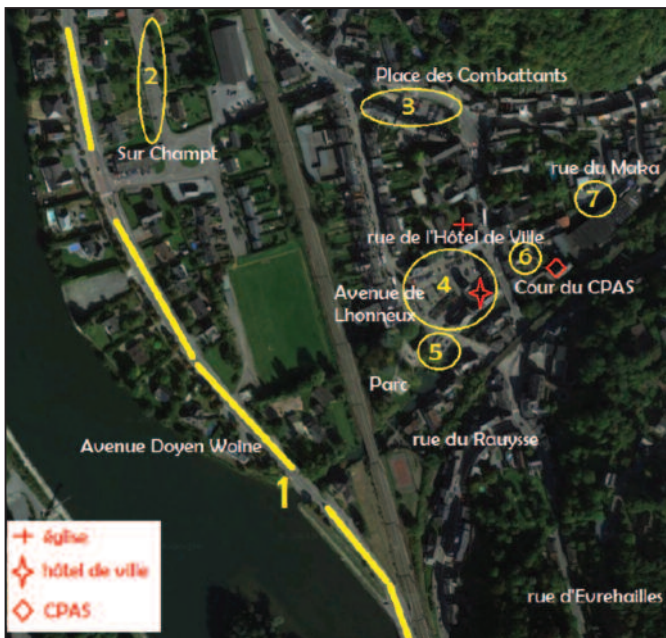
Un règlement sera pris par le Conseil pour la mise en place de cet espace comprenant 8 emplacements pour les visiteurs (dont un PMR), 3 pour le CPAS, et un dégagement pour les fournisseurs.

L'ENSEMBLE DES PARKINGS DISPONIBLE À YVOIR-CENTRE

Outre les places de stationnement devant les habitations dans le centre, certaines zones sont aménagées pour recevoir le parking (plus de 120 places !).

Voici les solutions de parking public à Yvoir (temps du cheminement à pied jusqu'à l'Hôtel de Ville)

1. **Avenue Doyen Woine.** Nombre de place illimité le long de la route régionale, cheminement piétons via le parc, ou par la rue du Rauysse ou Sur Champ (entre 3 et 6 minutes). Peu utilisé.
2. **Sur Champ.** ± 20 places disponibles en allant vers la rue de la Fenderie (3-4 minutes). Très peu utilisé. Hôtel de Ville via l'Av. de Lhonneux.
3. **Place des Combattants.** + de 30 places disponibles (2 minutes).
4. **Rue de l'Hôtel de Ville.** 27 places.
5. **Avenue de Lhonneux.** 23 places - 10 devant le parc, 13 à côté de l'ancien arsenal -.
6. **Rue du Maka, Cour du CPAS.** 8 places. (1 minute).
7. **Rue du Maka, parking du halls omnisports.** 20 places (2 minutes).



RADARS

Afin de réduire la vitesse excessive sur nos routes, la Commune s'est équipée de radars préventifs et de répression.

Ainsi plusieurs radars préventifs mobiles « tournent » régulièrement dans les rues de nos villages, afin de rappeler les conducteurs distraits à l'ordre.

D'autres part, un nouveau radar fixe de répression a été installé rue Grande à Godinne, près de l'Espace 27. Gare aux pieds lourds !

PASSAGE DE L'ENDURO DE DINANT

Le dimanche 1er septembre, le Dinant Moto Club organise son traditionnel Enduro d'Yvoir-Dinant, suivant un tracé pratiquement identique à celui des années précédentes : passage à Yvoir (Redeau), Evrehailles, Purnode et Dorinne. La demande de permis d'environnement a été déposée le 28 juin.

POPULATION ET ETAT CIVIL

PERMANENCE DU JEUDI SOIR

Depuis le 1er mai, une permanence est assurée tous les jeudis de 16h00 à 19h00.

Après 3 mois, nous constatons que ce nouvel horaire d'ouverture rencontre notre objectif premier, mieux vous servir. En effet, une vingtaine de personnes se présentent à nos guichets chaque jeudi soir. Nous vous rappelons que cette permanence du jeudi concerne **uniquement le service Population & Etat civil**.

Les heures d'ouverture et les permanences de l'ensemble des services de l'Administration communale sont publiées en fin de ce bimestriel.

PUBLICATION DE L'ÉTAT CIVIL



En raison de l'évolution de la législation relative à la protection des données à caractère personnel, la Commune a décidé de ne plus publier la liste des naissances, mariages et décès.

ENSEIGNEMENT & ATL

FUSION DE L'ÉCOLE DE SPONTIN AVEC DORINNE/EVREHAILLES

Pour maintenir l'implantation de Spontin, le Pouvoir organisateur a décidé de fusionner cette école avec celle de Dorinne/Evrehailles.

A partir du 1er septembre 2019, la Directrice actuelle de Spontin, Mme Sabine Lamborelle, bénéficiera des mesures d'aménagement de fin de carrière, après de nombreuses années d'investissement total pour son école. Qu'elle en soit ici encore remerciée. C'est M. Christophe Galet qui assurera à temps plein la direction de cette nouvelle école avec ses trois implantations.

Cette restructuration n'occasionnera pas de changement dans la constitution des équipes actuelles d'enseignantes et d'accueillantes. Pendant ce mois d'août les 2 directions assumeront conjointement la transition. Elles sont à votre disposition dès ce 19 août pour répondre à toutes les questions que vous jugeriez utiles de leur poser.

AJUSTEMENTS DANS L'ORGANISATION DES HORAIRES SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

En mars 2019, le parlement de la FWB a adopté un nouveau décret portant diverses dispositions pour l'organisation du travail des enseignants et octroyant plus de souplesse organisationnelle aux pouvoirs organisateurs. Le principe d'un nécessaire **« travail collaboratif »**, qui doit permettre aux enseignants de travailler ensemble, y est particulièrement mis en évidence, soit pour faciliter la mise en œuvre du plan de pilotage, soit pour mener des réflexions pédagogiques utiles à un meilleur apprentissage des élèves.

Après de nombreuses réunions de réflexion du comité de pilotage de l'enseignement communal, couplées à des concertations des directions en école avec leurs enseignants, le Pouvoir organisateur communal a accepté d'**ajuster dès septembre 2019 l'horaire scolaire** pour faciliter l'organisation de ce travail collaboratif des enseignants.

Le lundi, les cours se termineront à 15h00 pour permettre le travail collaboratif en école, mais aussi en inter-écoles. Les autres jours, le temps scolaire se terminera à 15h20.

Il n'y aura pas de coût supplémentaire pour les parents qui ne peuvent venir rechercher leurs enfants à cette heure-là. La commune, comme Pouvoir organisateur, a décidé de réserver une partie des moyens financiers pour engager des accueillant(e)s qui prendront le relais.

L'accueil extrascolaire se terminera à 18h00. Une étude surveillée sera organisée dans chaque implantation les lundis, mardis et jeudis. Les familles qui éprouveraient des difficultés avec ces nouveaux horaires de l'accueil peuvent prendre contact avec Joëlle Mélot, responsable de l'ATL (082.610.333), qui recherchera avec elles une solution alternative. Enfin la prochaine réunion de la commission communale de l'accueil étudiera notre demande de modifier le mode de calcul de présence des enfants, en le faisant passer au ¼ d'heure entamé (et non plus à l'heure).

L'ACADÉMIE, UNE NOUVELLE OFFRE DE SERVICE DE L'ATL POUR LES FAMILLES

Le mercredi midi, un **car scolaire** va chercher les enfants dans les différentes écoles de la commune pour les activités de l'après-midi à la salle du Maka.

Les écoliers désirant s'inscrire dans les différents domaines que propose l'académie pourraient profiter de ce transport encadré par une accueillante **jusqu'à l'académie de Godinne**, à l'Espace27, où ils seront pris en charge par Madame Dozot pour le repas et le moment d'attente pour les cours.

Les formations suivantes leur sont proposées :

- CHANT (dès 7 ans), de 13h00 à 13h50
- INITIATION A LA MUSIQUE (5-6 ans) de 13h50 à 14h40
- FORMATION MUSICALE (dès 7 ans) de 13h50 à 15h30
- THEATRE (art de la parole, dès 8 ans) de 13h00 à 14h40.

Si vous êtes intéressés, contactez Myriam DOZOT-LAMY au 0472/855416.

P.S. : **cet enseignement est GRATUIT jusqu'à l'âge de 12 ans !**

ENVIRONNEMENT

DERNIÈRE CHANCE POUR FAIRE APPEL À BOFAS

Vous êtes ou avez été exploitant d'une station-service ?

Vous habitez sur un terrain anciennement occupé par une station ?

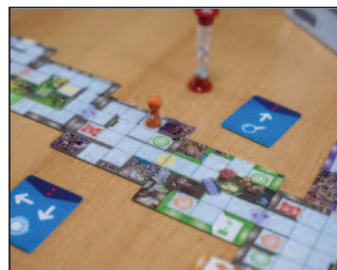


Il y a dans ce cas un **risque de contamination du sol**. Si cela se confirme, vous pouvez faire appel à BOFAS : le fonds d'assainissement des sols des stations-service vous rembourse les frais engagés ou assainit le terrain pour vous. Il ne faut cependant pas tarder, car le fonds n'est **rouvert que pendant six mois** pour recevoir de nouvelles demandes.

pendant six mois pour recevoir de nouvelles demandes.

Plus d'informations sur www.bofas.be ou au service Environnement de la Commune (Florine Deprémol 082/61.03.73 environnement@yvoir.be).

UN HÔPITAL DES JEUX À LA LUDOTHÈQUE ?



Des jeux usés ou incomplets traînent dans vos armoires ?

Vous souhaitez leur donner une seconde vie ?

Ne les jetez pas !

Saviez-vous qu'il existe un **"hôpital des jeux"** à la ludothèque ?

Nous récoltons les pièces de jeux, pensez-y !

LE SPW – AGRICULTURE, RESSOURCES NATURELLES, ENVIRONNEMENT – VOUS INFORME

SOS Environnement Nature est désormais accessible au 1718, 24h/24 et 7j/7. Ce service est accessible pour tout citoyen, service d'urgence ou toute entreprise, témoin d'une situation ou d'une activité portant atteinte à l'environnement ou à la nature en Wallonie. Plus d'infos : <http://environnement.wallonie.be/sos.htm>

Le permis d'environnement et le permis unique en quelques clics

Découvrez <http://permis-environnement.spw.wallonie.be/fr> le nouvel outil en ligne destiné aux citoyens, PME et agriculteurs. Son ergonomie et son contenu ont été pensés en vue d'améliorer l'expérience des usagers et de se focaliser sur les informations utiles :

- des démarches claires expliquées de manière concise ;
- des infographies pour mettre en valeur les étapes-clés et les délais propres à chaque démarche ;
- des documents utiles téléchargeables ;
- les questions les plus courantes ;
- et des liens vers d'autres sites spécialisés (obligations européennes spécifiques à certaines activités, par ex.).

Alerte Scolyte

L'Office wallon de la santé des forêts (OWSF) informe que le dispositif de surveillance de l'Ips typographe a mis en évidence une nette augmentation des populations de scolytes depuis Pâques.


Plus d'infos sur <http://owsf.environnement.wallonie.be/fr>.

Pour de plus amples informations sur l'ensemble de ces thématiques :

SPW – Agriculture, Ressources naturelles, Environnement :

emmanuelle.michaux@spw.wallonie.be – 081/649.465.

Connaissez-vous l'académie de Godinne?

Elle propose à vos enfants d'évoluer dans
3 domaines : musique, parole et danse.

Musique :

- 5-6 ans (mercredi 13h50 à 14h40).
- À partir de 7 ans (mercredi 13h50 à 15h30 ou de 15h30 à 17h20).
- Chant d'ensemble (mercredi 13h à 13h50).

Instrument(s) (piano, guitare, violon, saxophone, clarinette, cuivres, flûte à bec...) et ensembles instrumentaux.

Parole :

- Formation pluridisciplinaire :
- À partir de 8 ans (lundi 16h30 à 18h10).
- Art dramatique :
- À partir de 8 ans (mercredi 13h à 14h40).



Danse :

- 5-6 ans (mardi 16h30 à 17h20).
- 7 ans (mardi 17h20 à 18h10).



Inscriptions : à partir du 26 août au 1^{er} octobre.
Adresse : 27, rue Grande à Godinne.
Infos : au 0472/85.54.16 ou 082/61.52.72 ou via le mail espace27.yvoir@yahoo.fr

Enseignement GRATUIT jusqu'à l'âge de 12 ans !

L'ADMINISTRATION COMMUNALE SUR FACEBOOK

Depuis le 24 mai dernier, votre administration communale vous propose un nouvel espace de communication : sa page www.facebook.com/communedyvoir.

Cette page est un lien supplémentaire entre le citoyen et le service public communal, en dehors de toute considération politique. Vous avez la possibilité de réagir aux informations publiées ou d'envoyer vos questions ou messages à notre attention. Seules des informations en lien avec **les services administratifs** y sont évoquées.

Une **charte d'utilisation** est acceptée par tout utilisateur inscrit. Nous vous invitons à en prendre connaissance dans l'onglet Commentaires : en résumé, convivialité, respect (des lois, d'autrui) et retenue sont les règles en vigueur.

SONDAGE CONNECTIVITÉ

Dans le cadre de l'amélioration de la connectivité locale (connexion internet mobile et fixe dans les villages), l'Administration communale fait un état des lieux et aimerait avoir votre avis.

La couverture 3g/4g est-elle suffisante et suffisamment performante dans votre village ? Quels sont vos fournisseurs d'accès actuels pour l'internet fixe ? Êtes-vous satisfait par leurs services ?

Si vous désirez vous exprimer sur ces différentes questions, vous êtes invité à cliquer sur le lien suivant :

<https://www.yvoir.be/fr/sondage-internet>
ou à scanner le QR code.

Nous vous remercions d'avance pour votre participation.



SAMEDI 19 OCTOBRE – PLACE AUX ENFANTS

L'opération « **Place aux enfants** » est une journée ludique et pédagogique organisée chaque année en partenariat et à l'initiative de la Province de Namur. Elle a pour objectif de susciter la curiosité des enfants de 8 à 12 ans pour certains aspects de la vie en société et leur faire prendre conscience de la place qu'ils ont dans cette société.

Cette année, le thème développé pour cette journée sera « **Place aux enfants se bouge pour le climat** ».

Nous sommes activement à la recherche de partenaires – particuliers/entreprises/commerçants,...- qui puissent exposer ce thème aux enfants à travers leur activité, leur hobby, ... Vous serez leur « hôte d'un jour »... <http://www.placeauxenfants.be/fr/hotes>.

Le « Climat » peut s'entendre dans un sens large pouvant revêtir divers aspects : les économies d'énergie, les circuits courts, la préservation de la biodiversité, ...

L'événement aura lieu le 19 octobre prochain et les candidatures sont attendues pour le 15 septembre au plus tard.

Si vous vous sentez l'âme d'être un passeur de savoir pour nos enfants, n'hésitez pas à prendre contact avec Madame Joëlle Mélot qui se fera un plaisir de vous accueillir et de vous transmettre les informations nécessaires.

joelle.melot@yvoir.be 082/61.03.33.

QUIÉTUDE POUR TOUS

Les vacances sont déjà bien entamées et les plus jeunes commencent à penser à l'année scolaire nouvelle. Cependant, elles ne sont pas terminées et les plaisirs de l'été sont encore au programme pour quelques semaines. Aussi, rappelons quelques principes prévus dans le règlement général de police qui visent à garantir le « bien vivre ensemble ».



J'épinglerai **l'article 50** qui prévoit :



§1er. Sont interdits tous **bruits et tapages diurnes** causés sans nécessité ou dus à un défaut de prévoyance ou de précaution et qui sont de nature à troubler la tranquillité ou le repos des habitants, qu'ils soient le fait personnel de leurs auteurs ou qu'ils résultent d'appareils en leur détention ou d'animaux attachés à leur garde.

§2. Sont formellement interdits sur la voie publique, **les bruits exagérés et prolongés provenant de cris de personnes et d'animaux, aboiements intempestifs des chiens** et les bruits provenant de l'usage de voitures, motos, cyclomoteurs.

L'article 54.

§1er. Il est interdit d'utiliser des **tondeuses, scies circulaires, tronçonneuses et autres engins bruyants**, actionnés par un moteur, de quelque nature que ce soit, électrique, à explosion ou à combustion interne, sur tout le territoire de la zone de police Haute Meuse, **en semaine de 22.00 heures à 07.00 heures et les dimanches et jours fériés toute la journée**. Cette disposition n'est pas applicable aux tondeuses munies d'un dispositif d'insonorisation et aux engins utilisés par les agriculteurs dans l'exercice de leur profession. Le particulier qui coupe le bois est autorisé à utiliser sa tronçonneuse les dimanches et jours fériés à condition qu'il se trouve à plus de 500 mètres d'habitations.



L'article 82.

Le dépôt de verre aux **"bulles à verre"** est interdit entre **22.00 heures et 07.00 heures** le matin.

Vous aurez facilement compris que la quiétude a été mise en exergue dans cet article car chacun, à un moment ou à un autre, souhaite pouvoir bénéficier de calme durant un minimum de temps. Je vous invite aussi à lire ou à relire le règlement général de police consultable sur le site de l'Administration communale ou sur celui de la zone de police Haute Meuse.

B. DEHON - Premier commissaire divisionnaire - Chef de Corps

ENQUÊTE À GODINNE

STATBEL informe la Commune qu'une enquête sur les forces du travail sera réalisée à Godinne durant 4 semaines environ à partir du 23 septembre prochain. Plusieurs ménages sélectionnés au hasard recevront la visite d'un enquêteur (ils ont été avertis par courrier). L'enquête porte notamment sur le travail, la recherche d'emploi, les études, le chômage, la pension.

Au côté de chacun

APPEL AUX VOLONTAIRES !

Vous avez une voiture ?

Dédommagement : 0,315 cents/km à partir de votre domicile (0,35 cents/km moins 0,035 cents/km pour votre assurance)

Voulez-vous être utile et aider les personnes qui ont des problèmes de mobilité ?

MobiliSud recherche des chauffeurs avec véhicule pour conduire des personnes lors de leurs rendez-vous administratifs, médicaux ou pour d'autres courses...

MobiliSud asbl : **0800/37 309 (n° vert gratuit)**

Gare de Dinant contact@mobilisud.be

5500 DINANT www.mobilisud.be

SOLIDARITÉ



UN PROJET D'INITIATIVE LOCALE D'INTÉGRATION PILO-TÉ PAR LE CPAS ET LE PLAN DE COHÉSION SOCIALE

En collaboration avec les deux Centres Croix-Rouge pour demandeurs d'asile.

Depuis le début de l'année 2018, en réponse à l'appel à projet d'Initiative Locale d'Intégration lancé par la Région Wallonne, le CPAS, en collaboration avec le Plan de Cohésion Sociale de la commune, a réfléchi à la question de l'intégration des demandeurs d'asile résidant dans les 2 Centres de la Croix-Rouge implantés sur Yvoir. Trois actions ont été initiées et, petit à petit, se développent avec l'aide des citoyens d'Yvoir.

- **Un collectif citoyen** qui compte aujourd'hui 50 personnes (du simple sympathisant au citoyen fortement investi). Ce collectif a mis en place les Matins café : tous les jeudis de 11h à 13h au Centre du Bocq un groupe de citoyens va à la rencontre des demandeurs d'asile pour prendre le café et partager des pâtisseries (invidus gracieusement offerts par des boulangeries et supérettes d'Yvoir et d'Anhée). Aujourd'hui, des résidents du Centre font partie du groupe organisateur.
- **Une scène ouverte mensuelle** : Julie Renson, conteuse professionnelle, emmène un groupe composé de résidents et de citoyens d'Yvoir sur les chemins magiques de l'art du conte. Un lieu suspendu dans le temps où chacun peut partager les émotions de l'autre grâce à la fluidité de l'histoire contée et à la bienveillance du groupe. Un retour en enfance pour se rencontrer différemment...
- **Le parrainage interculturel** : il vise la mise en lien, dans un premier temps accompagnée et supervisée, d'une personne ou famille yvoirienne avec une personne ou famille résidant dans le Centre Pierre Bleue. Nous proposons aux deux familles de mettre en place une activité culturelle par mois (les activités peuvent être très diverses, dépendant des familles et des désirs de chacun). (Voir le flyer ci-contre **ou ci-dessous**).

Plus d'infos sur ces trois actions : Sylvie Haumont – 0474 77 92 44 ou sylvie.haumont@yvoir.be.

VOTRE COMMUNE ACCOMPAGNE VOS DEPLACEMENTS





Un rendez-vous médical ? Une course ? ...
(même en dehors de la commune)

Centrale de mobilité

Numéro gratuit

0800/37 309



Infos dans les 48h sur :

- taxi social de votre région
- trains, bus, Altéo
- chauffeurs bénévoles (0.35 cents/km)
- ...

PARRAINER UNE PERSONNE OU
UNE FAMILLE EN DEMANDE
D'ASILE LORS D'ACTIVITÉS
CULTURELLES VOUS
INTÉRESSE ?



Le CPAS d'Yvoir, en collaboration
avec le Centre Croix-Rouge Pierre
Bleue, organise des parrainages
interculturels

1 activité en moyenne par mois

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Sylvie
Haumont au 0474/77 92 44 ou sylvie.haumont@yvoir.be

Besoin d'une super baby-sitter pour votre super-héros ?



Grâce au service baby-sitting de la Ligue des familles, confiez vos enfants en toute sécurité à des baby-sitters formés, encadrés et assurés.

Tarif recommandé par la Ligue des familles : 7€/h.

Trouvez votre baby-sitter en quelques clics sur www.liguedesfamilles.be/babysitting



Vie associative

REPRISE DU REPAIR CAFÉ À SPONTIN

Plutôt que de jeter un électroménager qui ne fonctionne plus, les Repair Café vous proposent de le réparer (si cela est possible) et de donner ainsi **une seconde vie** à votre appareil. Leur but est d'éviter le gaspillage lié à notre mode de consommation. Le même raisonnement s'applique à vos habits. Certains vêtements légèrement abîmés peuvent retrouver une seconde jeunesse une fois passés par les mains d'une couturière expérimentée. N'hésitez pas à nous rendre visite, le service "Repair café" est totalement **gratuit**.

Calendrier des ouvertures du second semestre 2019 :

les samedis de 9h00 à 13h00 : 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre et 21 décembre. Entrée libre.

Adresse : salle des Mazuirs, chaussée de Dinant n°16 à Spontin.

LES AÎNÉS

REPRISE DES COURS D'AQUARELLE

Début septembre, reprise des cours d'aquarelle le mardi après-midi (14 à 17h), dispensés par Monsieur Laforêt pour le CCA, salle du Maka. Infos J. Mélot 082/61.03.33.

REPRISE DES COURS DE WALLON

Les cours de wallon proposés par M. Pierrot Lazard (membre des Relis Namurwès) reprendront à la plus grande joie de tous dès le mois de septembre. Entre grammaire et plaisir, nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir la richesse de notre dialecte local.

Où ? Au réfectoire de l'ancien arsenal des pompiers.

Quand ? Les 20/09, 18/10, 15/11 et 20/12 (3e vendredi du mois), de 14 à 16h00.

Inscription auprès de Mme Joëlle Mélot, secrétaire du CCA, à partir du 20 août : 082/61.03.33.

REPRISE DES COURS DE GYMNASTIQUE DOUCE DE MME FIÉVET

Des cours de gymnastique douce à destination des aînés sont dispensés par Madame Fiévet, à la salle de judo du hall omnisports du Maka.

1. Le vendredi, de 10 à 11h et de 11 à 12h, gymnastique douce « soft » : reprise des cours le 20 septembre.

2. Le mardi, de 10h30 à 11h30, gymnastique douce pour **seniors actifs** : reprise le 17 septembre.

Contact : Marie-Rose Fiévet - 5, Avenue Doyen Woine, à Yvoir
Tél. : 082/61.19.42 - GSM : 0498/52.17.16.

THE DANSANT À YVOIR



Le Conseil Consultatif des Aînés d'Yvoir organise ses prochains « Thé dansant » de 15h à 18h* les dimanches 15 septembre (animé par l'orchestre Tempo)
20 octobre, dîner dansant* (Babette et les Z'Amusettes)
10 novembre (orchestre Osmose)

Venez passer un après-midi, seul(e), en couple ou accompagné(e) de vos amis, dans une ambiance conviviale et chaleureuse avec tous les succès préférés des Aînés !

Au Hall omnisports du Maka, rue du Maka à Yvoir
Entrée : 5 €. Des boissons proposées à prix démocratiques

* Dîner dansant : de 12 à 18h

Menu 3 services,
avec apéritif et café
29 €

Infos & inscriptions : Mme Mélot au 082/61.03.33

EXCURSIONS DU CCA LES 12 SEPTEMBRE ET 10 OCTOBRE

Après nos deux excursions de printemps, le Conseil Consultatif des Aînés vous propose 2 nouvelles excursions programmées après les grandes vacances. Bien qu'organisées en semaine, ces excursions sont ouvertes à tous et commentées par notre guide habituel, Monsieur Jean-Pierre Coosemans. Une priorité sera néanmoins donnée aux aînés domiciliés dans l'entité.

1. Jeudi 12 septembre : Journée en Zélande.

Départ à 7h00 d'Yvoir, rue de l'Hôtel de Ville ou à 7h15 de Spontin, parking de la gare.

- Middelburg, visite de la vieille ville
- Repas « moules-frites » à volonté (boissons comprises)
- Circuit en car le long des digues et écluses de Zeelande
- Après-midi arrêté au village pittoresque de Zierikzee
- Retour à Yvoir en début de soirée.

Prix : 46 € (boissons comprises).

NB : Les personnes qui **n'apprécient pas les moules** peuvent demander un autre menu. Cette demande doit être formulée lors de votre inscription.



Inscriptions : uniquement par téléphone pendant les heures de bureau au 082/61.03.33 **à partir du mardi 20 août**. Votre paiement, exclusivement sur le compte BE19 0910 1813 7312 du Conseil consultatif des aînés de la commune d'Yvoir, **au plus tard pour le 31 août**. Votre inscription ne sera effective qu'après réception de votre paiement.

2. Jeudi 10 octobre : Bastogne et la vallée de la Sûre.

Nous célébrerons bientôt le 75e anniversaire de la fin de la guerre. A cette occasion, le musée de Bastogne a fait peau neuve et nous invite dans ses nouvelles installations et scénographies à revivre l'année 44-45 depuis le débarquement du 6 juin jusqu'à la bataille des Ardennes et l'armistice. Nous ne terminerons pas cette journée sans un arrêt shopping luxembourgeois pour quelques achats à bon compte.



Départ à 8h00 d'Yvoir, rue de l'Hôtel de Ville
ou à 8h15 de la gare de Spontin

- Bastogne : visite du War Museum avec audio-guide (inclus)
- Repas de midi à Esch sur Sûre
- Visite du musée brassicole du château de Wiltz
- Arrêt shopping à Doncols.

Prix : 52 €

Inscriptions : uniquement par téléphone pendant les heures de bureau au 082/61.03.33 **à partir du lundi 9 septembre**. Votre paiement, exclusivement sur le compte BE19 0910 1813 7312 du Conseil consultatif des aînés de la commune d'Yvoir, **au plus tard le 30 septembre**. Votre inscription ne sera effective qu'après réception de votre paiement.

Rappel : l'asbl "Les voyages de la commune d'Yvoir" invite toutes les personnes intéressées par la croisière 2020, à destination des fjords de Norvège, à la soirée de présentation qui aura lieu le vendredi 20 septembre prochain à 20h. à la salle de l'étage du Maka.

SPORTS

TROPHÉES DU MÉRITE SPORTIF 2018

Ce vendredi 21 juin à la salle la Victorieuse, le Conseil consultatif des sports et le Collège communal ont remis les trophées du Mérite sportif de la commune.

Après un mot d'accueil du Bourgmestre et de l'Échevin des sports, le Président de la Commission, Luc Balleux, orchestra la remise des prix en commençant **par les équipes championnes** en 2018 : le Tennis de table d'Evrehailles, titré en 4e provinciale, et la Royale Dorinne Pelote, championne en 1e provinciale.



Le club Bail Run s'est vu remettre le trophée du **Club de l'année** 2018 pour ses 10 années d'existence, mais aussi pour sa magnifique organisation du Trail des sauvages.

La **Récompense sportive**, pour son magnifique parcours de 45 ans de spéléo, a été décernée à Lucienne Golenvaux de Godinne.

L'**Espoir de l'année** est allé à la toute jeune Clara Vandebossche d'Yvoir pour ses performances en escrime.

Le **Sportif de l'année** est Cédric Dufey de Purnode, pour ses magnifiques exploits en triathlon, tandis que la **Sportive de l'année**, Erinne Collard de Spontin, a accompli une superbe saison en athlétisme, surtout pour ses exploits au 200 m.

Enfin, le **Mérite sportif de la commune d'Yvoir** a été remis à Eric Tuerlincks, de Dorinne, pour avoir porté bien haut les couleurs de notre commune au championnat du monde d'aviron, en terminant à la 11e place.

Marcel Colet, Echevin des Sports.

TOURNOI DE TENNIS DE TABLE AU PROFIT DU TÉLÉVIE



Le comité du Télévie "L'Espoir d'Yvoir" et les 4 clubs de tennis de table de l'entité ont le plaisir de vous inviter à leur 3e grand tournoi au profit du Télévie. Ce tournoi se déroulera le **samedi 31 août** de 10h00 à 18h00 au hall omnisports du Maka.

Ouvert aux joueurs occasionnels comme aux affiliés, ce tournoi permettra à chacun de rencontrer des joueurs de sa force ou de défier des joueurs mieux classés. Nous terminerons la journée par la remise des prix.

Horaire de la journée (à confirmer) :

- 10h : joueurs non affiliés et dames non affiliées.
- 11h : joueurs affiliés non classés et dames affiliées classées et non classées
- 12h : joueurs et joueuses classés "E"
- 13h : joueurs et joueuses classés "D"
- 14h : joueurs et joueuses classés "C"
- 15h : joueurs et joueuses classés "C only" et classés "B", suivi de la remise des prix

Modalités pratiques

- 1) Chaque joueur pourra s'inscrire dans sa catégorie ainsi que dans la catégorie supérieure pour la modique somme d'2€ par catégorie.
- 2) Bar et petite restauration tout au long de la journée.
- 3) Inscription souhaitable pour le 24 août au service Accueil de la commune (082/61.03.10).

Les bénéficiaires de la journée seront intégralement reversés au Télévie.

TENNIS CLUB GODINNE

- Stage du 19 au 23 août : multi-sports (journée ou ½ jour) ou tennis (½ jour).
- Stage du 26 au 30 août : tennis, le matin.
- Cours de tennis **hiver à la salle omnisports du Maka**, à partir de fin septembre.



www.tcgodinne.com - ecoletennisgodinne@gmail.com
0471/941.667.

ROYAL FOOTBALL CLUB
YVOIR

Tu as entre 6 et 10 ans ? Envie de faire du sport ?
Envie de faire partie d'une équipe ?
Envie de frapper dans le ballon ?



N'hésite pas et surtout viens nous retrouver au



RFC YVOIR

Renseignements :
Sébastien Tripnaux
au +32(0)472/84.90.87
ou tripnauxseb@yahoo.fr

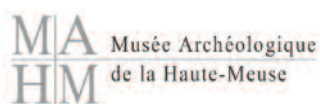
REPRISE AU BAIL RUN

Rendez-vous pour le 1er entraînement de la saison 2019-2020, le **mercredi 4 septembre à 17h**, salle Bail Sports à Evrehailles.

Infos : info@bailrun.net.

CULTURE

SEPTEMBRE AU MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE LA HAUTE-MEUSE À GODINNE (MAHM)



Une exposition se découvre jusqu'aux Journées du Patrimoine incluses.

« Un musée dans les étables des seigneurs de Godinne » fait découvrir le passé du village. Deux siècles (de 1512 à 1725) vont donner à la vieille cense le visage qui nous est familier. Sont présentés historique, biens patrimoniaux, découvertes lors de la dernière restauration...



Le défi le plus hardi fut relevé en 1967 par le jeune bourgmestre de Godinne : restaurer d'urgence le monument appelé maintenant « La Vieille Ferme ». Une saisissante vidéo montre les bâtiments tombant en ruine. Ouverture le 7/09 (de 9h à 12h30) et le 8/09 (de 13h30 à 17h30). À l'étage, profitez de la promenade archéologique offerte à tous.

Une autre exposition temporaire démarre mi septembre « Dom Grégoire Fournier et le Trou Félix ».

Le thème est bien dans le créneau du MAHM : la préhistoire en Haute-Meuse, plus précisément dans le ravin du Colébi à Falmignoul.

Dom Grégoire Fournier, moine de l'abbaye de Maredsous, fouille en 1903 une sépulture néolithique dénommée Trou Félix. Jamais encore exposés, les restes des défunts ont été conservés au Centre Grégoire Fournier à Maredsous, réputé pour la plus belle collection de fossiles du « Marbre Noir » de Denée.



Horaire : de 13h30 à 17h30 mardi, mercredi, jeudi et vendredi.
Organisation : ASBL « Le Patrimoine de Godinne » avec le soutien de la FWB.



Dimanche 13 octobre 2019
De 14h30 à 18h
à la ludo-bibliothèque de Godinne
(Vieille Ferme)

Des livres et les jeux
du bonheur en part'âges !

Spectacle "Le pays des objets perdus" par la Compagnie des Etoiles à 14h30

Venez ensuite découvrir les richesses de la **littérature "jeunesse"**, jouer avec des **jeux géants** et découvrir de nouveaux **jeux de société en famille** (prix Joker). Venez également vous émerveiller avec les **Kamihibat**, ...

GRATUIT Gâteaux et bar à prix d'amis



Infos et inscription (souhaitée) :
yvoirliguedesfamilles.be ou 0473/53.40.23

Les enfants sont sous la responsabilité des adultes qui les accompagnent. La bibliothèque ne sera pas en service.

SOIRÉE PACTE D'EXCELLENCE

Le 24/10 prochain à 19h30, la Ligue des Familles d'Yvoir organise, en collaboration avec le CIEP de la Province de Namur, une soirée d'échanges autour du Pacte d'Excellence.

Qu'est-ce que c'est concrètement ? De quoi parlons-nous ?

En tant que parent, que faut-il en comprendre au quotidien ?

24/10 à 19h30 à la Gare de Spontin.

Info ? yvoir@liguedesfamilles.be

LES CINÉ-DÉBATS À SPONTIN, ÇA CONTINUE !

Après deux premières séances en avril-mai dernier, les ciné-débats reviendront à la rentrée à Spontin. Et qui dit « rentrée » dit évidemment « école ». C'est le thème du premier cycle qui sera proposé par le CIEP de la Province de Namur en collaboration avec la section yvoirienne de Ligue des familles et la Bibliothèque communale d'Yvoir.

Le premier rendez-vous est fixé **au jeudi 26 septembre à 19h30**. C'est le film « Alphabet » qui sera projeté. Le film pose la question des méthodes pédagogiques utilisées pour éduquer nos enfants. De la France à la Chine, de l'Allemagne aux États-Unis, « Alphabet » interroge un système éducatif qui privilégie la performance au détriment de la créativité et de l'imagination. La projection sera suivie d'un débat sur l'école d'aujourd'hui.

Les ciné-débats se dérouleront dans l'ancienne gare de Spontin (3, Chaussée de Dinant). L'entrée est gratuite. Il est souhaitable de réserver à l'adresse jean-francois.rasschaert@lilon.be ou au 0497/41.00.55 pour être sûr d'avoir une place le jour J.

LE PATRIMOINE SUR SON 31 ! À GODINNE



Les 7 et 8 septembre 2019, la commune d'Yvoir accueillera les **Journées du Patrimoine au sein de la Vieille Ferme**. Le thème de l'année mettra l'accent sur 3 axes : la restauration, la réaffectation et la mise en valeur de biens patrimoniaux. Un thème qui va permettre aux visiteurs de (re)découvrir l'aménagement de l'ancien corps de logis, devenu la bibliothèque communale, ainsi que la réaffectation des étables et des fenils, devenus le musée archéologique de la Haute-Meuse.

Des visites guidées et libres des deux bâtiments seront organisées durant ces deux journées. Côté musée vous pourrez, entre autres, découvrir les Collections de la Préhistoire à l'Antiquité. Pour ce qui est de l'ancien corps de logis, l'accent sera mis sur la transformation d'un bâtiment classé ancien en un bâtiment fonctionnel et confortable, en particulier grâce à l'utilisation de techniques novatrices d'isolation.

Pour découvrir le programme des visites à la Vieille Ferme, rendez-vous sur le site : <https://www.journeesdupatrimoine.be/>

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE À SPONTIN



A l'occasion des Journées du Patrimoine, samedi 7 et dimanche 8 septembre de 10 à 18 heures, le Moulin de Spontin sera en « Etat de Sièges ». Les étages du moulin en activité serviront d'écrin à une exposition de chaises conçues par Pierre Jacob, designer spontinois. Les visiteurs pourront même en tester le confort tout en écoutant le samedi après-midi les chants d'Hildegarde von Bingen interprétés par un groupe de jeunes femmes de la région, et le dimanche à 14 heures et 16

heures un concert de violoncelle et violon assuré par Roxane et Maïté Leuridan. Le Moulin se met sur son 31 pour accueillir les amoureux du Patrimoine !

Bar et petite restauration assureront la convivialité dans la cour du Moulin.

LITTÉRATURE : SORTIE DE 2 ROMANS !



Premier roman de **Ludmila Kowalski**, jeune auteure belge résidant à Dorinne : « **Les chroniques d'Arkadio, tome 1 : Le roi sans âge** ». Cet ouvrage fantastique destiné à la jeunesse raconte l'histoire de trois adolescents qui doivent faire face à des événements inattendus. Après avoir fait la bêtise de leur vie, ils se retrouvent projetés dans un autre monde dont ils ignorent tout. Armés d'étranges bagues qui semblent cacher quelque chose, ils devront trouver un moyen de rentrer chez eux, mais... Disponible sur Amazon, Fnac, Chapitre, Club, etc.



Parution du second livre de mémoires de jeunesse de **Sylvie Jambé**, auteure de Godinne : « **J'm'en fous !** ». Sylvie Jambé est une jeune fille qui commence un journal intime à 13,5 ans, pour imiter sa grande sœur. Sans savoir qu'elle écrira durant 15 ans. Elle est une sale gamine qui en fait voir de toutes les couleurs à ses parents. Très tôt, elle boit de la bière, et brosse les cours pour aller au bistro...

Disponible sur Amazon.

Infos : www.facebook.com/jenesuispasunexemple/.

FESTIVITÉS LOCALES

pubs



AU MOULIN DE SPONTIN

Tourne la page et joue le jeu

Le Moulin de Spontin ouvrira ses portes pour de passionnantes visites guidées le mercredi 14 août en nocturne (16h-22h) et le jeudi 15 août de 10h à 18h. La cour du moulin se déclinera sur le thème du livre et de la lecture avec l'opération « **Tourne la Page** ».

Nous vous proposons de venir avec des livres que vous avez aimés, en bon état et en quantité raisonnable (± 10). Venez les échanger et en discuter. Comme l'année dernière, nous ouvrons nos étals aux jeux de société. Apportez des jeux (complets !) oubliés au fond d'une armoire et repartez avec d'autres jeux. Comme toujours, nous privilégions l'échange, l'interaction, la communication gratuite et amusante. Si vous venez les mains vides, si vous emportez plus que ce que vous avez apporté, la tirelire s'ouvre à vous ! Des contes pour petits et grands se baigneront au bord du Bocq ou au 2e étage du moulin.

Comme chaque année, jeux en bois, bar et petite restauration contribueront à la convivialité de ce lieu magique.



LE TRAIN SIFFLERA 3 JOURS LE LONG DU BOCQ !

Ces 15, 17 et 18 août, montez à bord d'un train venu tout droit des années 60 ! Vieux wagons, gigantesques locomotives Diesel et une antique locomotive à vapeur raviront petits et grands le long du Chemin de Fer du Bocq ! Considérée comme la ligne la plus spectaculaire de Belgique, ce chemin de fer touristique entièrement entretenu par la motivation des bénévoles vous emmènera faire un tour dans le passé, nostalgie garantie! En plus des circulations, de nombreuses animations auront lieu dans les gares situées le long de la ligne. Montez à bord avec nous et vivez une expérience fabuleuse ! Et pour les amateurs de photographie, une journée spéciale « Safari Photo » sera organisée le 16 août (sur réservation uniquement via: <http://www.cfbocq.be>)!

Le Chemin de fer du Bocq
www.cfbocq.be



Parole aux élus

DEUX POIDS, DEUX MESURES !



Deux dossiers ont focalisé notre attention ces dernières semaines : l'achat du bâtiment de la poste d'Yvoir (au profit du CPAS) et l'agrandissement du complexe sportif de Purnode. Si nous sommes favorables à ces projets, nous regrettons le montage financier adopté.

Quel bon père de famille achèterait un bâtiment sans estimer les travaux complémentaires ? C'est pourtant ce que la majorité fait pour la poste. Malgré nos demandes, personne ne sait nous dire le budget total de ce projet (les coûts d'acquisition et d'emprunt dépassent déjà les 830.000 €).

Pour Purnode, le montant estimé des travaux avoisine 650.000 €. Parmi les options de financement possibles, celle retenue par la majorité coûtera 100.000 € de plus à la caisse communale que celle proposée par EPY. Les travaux ne sont pas d'une urgence impérieuse, ne valait-il pas mieux économiser cet argent ou le consacrer à d'autres projets ?

A ceci s'ajoute un triste constat lié à la gestion des espaces publics rendue difficile notamment par l'interdiction des pesticides. Notre service des travaux travaille pourtant sans relâche mais l'écologie a un coût : il faudra des renforts humains ou techniques... Ou, à défaut, admettre toujours plus de mauvaises herbes dans les parcs, cimetières, etc.

Est-ce vraiment ce « changement » qu'une série de citoyens ont voulu en octobre dernier ? Être aux responsabilités n'est pas simple. Avec ses propos, La Relève nous avait pourtant habitué à davantage de rigueur et de bonne gestion que ce que nous constatons ces derniers temps : double discours ou influences extérieures ?

VERS UNE MOBILITÉ APAISÉE !



En plein cœur de l'été, la mobilité dans nos villages est moins dense, plus courtoise. Nous le constatons tous. C'est d'ailleurs bien agréable ! Mais avec la perspective de la fin des vacances, la densité de circulation va de nouveau augmenter, particulièrement aux abords des écoles.

Pour La Relève, une mobilité apaisée toute l'année est une priorité ! Certes, des projets intéressants ont récemment vu le jour comme les cheminements cyclo-pédestres de Mont et celui en projet à Godinne, ou encore la zone de rencontre de Purnode. Mais cela reste des projets très localisés. De manière générale, tout le monde trouve... que tout le monde roule trop vite ! C'est assez paradoxal car ce sont parfois les mêmes qui roulent trop vite et se plaignent de la vitesse excessive dans leur propre rue. Est-ce qu'installer des coussins berlinois ou des radars partout dans la commune est la solution ? Nous ne le pensons pas nécessairement.

Toute une série d'actions probablement moins onéreuses et plus efficaces est envisageable. Que proposons-nous ?

Par exemple, une révision ambitieuse du **Plan Communal de Mobilité** (PCM) pour que dans chaque village, en zone résidentielle, 30km/h devienne la limite. De sensibiliser davantage les citoyens sur l'importance d'entretenir leur trottoir et tailler leurs haies, afin de permettre aux piétons de se déplacer de façon sécurisée et agréable. De les sensibiliser aussi pour éviter de se garer sur les trottoirs. D'aménager, là où c'est possible, des marquages au sol pour favoriser la courtoisie entre les voitures et les usagers plus lents. De réfléchir concrètement à la mise en place de pédibus scolaires pour inciter nos enfants à aller à l'école à pied plutôt qu'en voiture quand cela est possible. Ce sont notamment sur ces questions de mobilité que nous souhaitons avancer tout prochainement !

RENOUVELLEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : LA COMMUNE D'YVOIR S'ENGAGE.

L'éclairage public de notre commune va évoluer dans les prochaines années. **Notre échevin des travaux subsidiés, Marcel Colet**, suivra pour vous la conversion progressive de l'éclairage public d'Yvoir vers la technologie LED, moins gourmande en énergie et surtout plus performante en luminosité.

Nous disposons de près de 1700 points lumineux sur tout le territoire de la commune, et deux tiers de ces points fonctionnent encore avec des ampoules au sodium basse-densité (éclairage orange). Ce sont ces luminaires qui seront remplacés en premier.

Il s'agit d'un investissement important puisqu'en 10 ans, c'est plus de 500.000 € qui seront investis dans le programme. Les nouveaux éclairages seront évidemment moins énergivores et c'est grâce aux économies d'énergie réalisées que la Commune récupérera l'argent (bien) investi. Afin d'accélérer le retour sur investissement, nous avons décidé, en accord avec notre partenaire de majorité de commencer par les plus grosses tranches de travaux.

Déjà en 2019, l'éclairage public sera renouvelé sur les villages de Dorinne, Houx, Mont, Purnode et Spontin. Les autres villages suivront rapidement ; l'objectif est de remplacer toutes les lampes au sodium basse-densité à l'horizon 2024. Dans un second temps, nous nous attaquerons les lampes au sodium haute-densité, mais ce type d'ampoule ne représente plus que 370 points lumineux sur toute la commune. **Marcel Colet (comme tous les autres mandataires LB)** se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



Dans le rétro...

Les Nouvelles d'Yvoir étant désormais davantage orienté actus et projets, les évènements passés se limiteront à un pêle-mêle photo ; les articles complets sur ces activités sont publiés sur yvoir.be, où la rubrique « Dans le rétro » est développée.



LA MODERNISATION DES SALLES D'EVREHAILLES SE POURSUIT

Nouveaux frigos, cuisinières, fours, lave-vaisselles, éviers, douches, accessoires divers ou équipements de sécurité, ... ce sont plus de 14.000€ qui ont été investis en 2019, dans les deux salles d'Evrehailles, par l'ASBL LA VICTORIEUSE.

Dans le même temps la Commune a fait remplacer le toit de la salle La Victorieuse et son service des travaux a renouvelé les jeux de la plaine attenante.



En sus des travaux financés par la Commune, propriétaire des bâtiments, les investissements de l'ASBL (sur fonds propres et remboursements d'emprunt ou par le biais de subventions) s'élèvent – sur les 10 dernières années – à plus de 62.000€ !

Des montants très importants, alors que l'ASBL continue à afficher des prix de location défiant toute concurrence !

Outre ces investissements, l'ASBL a mis en place un canal de communication avec les locataires des salles, exclusivement électronique (lavictorieuse.asbl@gmail.com). PLUS DE PAPIERS ! Toutefois, cette possibilité existe toujours pour les personnes ne disposant pas d'accès Internet.

Tout profit pour le village et la Commune... Fruit d'une gestion rigoureuse et du travail désintéressé fourni par une poignée de « purs » bénévoles !

NOUVELLE INITIATIVE CITOYENNE DANS NOTRE COMMUNE



Depuis février 2018, des Yvoiriens ne.s en quête d'un nouvel art de vivre simple, convivial et solidaire, se réunissent régulièrement lors de « cafés citoyens » à la gare de Godinne. Leur objectif est de rencontrer les défis liés aux conséquences négatives des crises économiques, alimentaires, énergétiques, climatiques et sociales qui affectent notre société.

Ces citoyens veulent agir de manière originale, collective, conviviale, positive et cohérente, persuadés que chacun peut, à son échelle, individuellement ou collectivement, faire le choix d'anticiper ces changements et pallier leurs conséquences négatives.

Ils explorent les problématiques de la résilience alimentaire, de la transition énergétique, de la mobilité douce et du principe « zéro déchet ». Ils organisent des ateliers sur la fabrication du pain, la pré-

paration d'en-cas et de dix-heures sains, le partage de semences alimentaires, mais aussi la fabrication chez soi de savons, lessives ou crèmes solaires naturelles. D'autres activités ont été consacrées à la construction d'hôtels à insectes, de meubles à partir de palettes de bois, à la confection d'éponges (tawashis), d'emballages de conservation de denrées alimentaires à partir de cire d'abeille (beeswrap), etc. Chacun peut proposer de créer un nouvel atelier où partager de bonnes pratiques et astuces.



Au cours d'une *Après-midi de la transition*, tenue le 2 juin dernier, un four à pain mobile « (photo), appelé « La four mie », a été inauguré. Il pourra être mis à la disposition des associations et/ou de groupes d'habitants désireux de fabriquer et cuire ensemble leurs pains, pizzas, tartes, etc. de façon traditionnelle.

Y Voir Transition ne manque pas de projets, notamment l'initiative « Yvoir porte ses fruits » qui vise à créer des vergers collectifs (ou partagés) et/ou à redonner vie à des vergers abandonnés dans tous les villages de la commune d'Yvoir.

Prochaine activité : le dimanche 15 septembre à Godinne, atelier « Weck End » (conservation de légumes en bocaux stérilisés) dans le cadre de la « Semaine des Possibles ».

Y Voir Transition vous intéresse ? Infos sur ses prochaines activités sur le site <https://yvoirtransition.be> et/ou dans groupe Facebook <https://www.facebook.com/groups/354816718328100>

PÊLE-MÊLE

NOUVEAU À YVOIR : SHANTI YOGA À LA FERME DE CHAMPALLE
A partir de septembre 2019, cours de yoga à la ferme de Champalle à Yvoir, dispensés par Julie Witry :

- yoga pour adultes tous les mardis de 20 à 21h
- yoga pour enfants de 6 à 12ans tous les jeudis de 17 à 18h.

Avenue de Champalle 3A à Yvoir.

Informations, tarifs : juliewitry@hotmail.be 0484/58.97.52



« shanti yoga avec julie ».

QI GONG – PROGRAMME 2019-2020

Le qi gong est un outil merveilleux offrant l'occasion de prendre sa santé (physique & mentale) en main. Il comprend de nombreuses techniques, certaines plus sportives, externes, et d'autres plus douces, internes. Chacun peut choisir ce qui lui convient le mieux. Grâce à une pratique régulière, chaque forme apporte bien-être, joie et sérénité en profondeur. Cet enseignement représentatif de la Chine actuelle se pratique à travers le monde. Il ouvre une porte vers d'autres cultures, d'autres formes de pensée.



A partir de septembre

Mercredi 9h30-10h30 : **La longévité ou comment conserver jeunesse et santé grâce aux vieilles méthodes chinoises.**

Mercredi 10h30-11h30 : **Les 8 brocarts ou BADUJIN (septembre à janvier) – DAWU (février à juin).**

2e & 4e vendredi du mois 9h30-10h30 : **Sons thérapeutiques, marches thérapeutiques, Qi gong des yeux.**

Les cours se donnent à l'ESPACE 27 (Académie de musique), Rue Grande 27 à Godinne (proche de la gare – parking aisé).

Infos : JOIE ET VITALITE grâce à l'énergétique chinoise asbl Françoise DETHISE - 0498/32.25.41.

A NOTER : **Soirée découverte le 9/9/2019** à 20h30 à l'Espace 27.

YVOIR
LOTISSEMENT SUR CHAMPT

DIMANCHE
15
SEPTEMBRE

9ème Brocante
| 1 euro le mètre |

BOISSONS, NOURRITURES INTERDITES, SAUF BOMBONS
Autres sur acceptation du comité organisateur

RENSEIGNEMENTS

BOUSSIFET Jean Luc Du 01/03 au 20/06 et du 01/08 au 14/09 | 0471/564407
DAFFE Gaetan du 21/06 au 31/07 | 0478/479221

RESERVATION OBLIGATOIRE



La Commune
est à votre
service

PRENDRE CONTACT

Rue de l'Hôtel de Ville, n°1 à 5530 YVOIR - www.yvoir.be
Tél. : 082/610.310 - Fax : 082/610.311 - commune@yvoir.be

HORAIRE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Sauf congés légaux, les bureaux de l'Administration communale sont accessibles au public :

- **le matin** : du lundi au vendredi de 8h à 12h,
- **l'après-midi** : **uniquement le mercredi** de 13h à 16h (ou sur rendez-vous un autre jour de semaine).
- **en début de soirée** : le service **Population et État civil** vous accueille le **jeudi de 16 à 19h**.
- **le samedi matin** : permanence de 10 à 12h, 2x par mois (1e et 3e sa.) pour le service Population & État civil, et 1x par mois pour le service Urbanisme (3e sa.).

Le service **Accueil-tourisme** est quant à lui ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h **et de 13h à 16h**, et le samedi matin de 9h à 12h. Les ouvertures jeudi en avant-soirée et samedi ne concernent que les **services expressément mentionnés**.

MUSICANTO
Plus qu'une école...
Un environnement artistique complet

COURS D'ÉVEIL
Parent-Bébé (de 9 mois à 3 ans)
Eveil Musical (de 3 à 5 ans)
Eveil Musical Plus (de 5 à 7 ans)

CHORALE : LES POLY-SONS
Enfants à partir de 6 ans

COURS D'INSTRUMENT
Accordéon diatonique
Chant lyrique
Chant moderne
Guitare classique
Guitare d'accompagnement
Musique de chambre vocale
Piano

Tous les cours d'instrument sont aussi accessibles aux adultes

Contact : Cristina Rodriguez 0472/33.21.04
Rue de la Fenderie 33 à 5530 Yvoir
musicanto.asbl@gmail.com

www.musicanto.be
<https://fr-fr.facebook.com/musicantoasblyvoir/>



Infos bulletin communal bimestriel :
Marc LEBRUN 082/61.03.15 – commune@yvoir.be
Prochaine parution : semaine du 1^{er} octobre 2019
(articles à remettre pour le jeudi 5 septembre)

Agenda

PERMANENCES DU COLLÈGE COMMUNAL

Vous pouvez rencontrer les membres du Collège à l'Hôtel de Ville :

- la semaine

lundi de 9 à 12h : Marcel COLET

mardi de 9 à 12h : Etienne DEFRESNE

mercredi de 13 à 16h : Patrick EVRARD

jeudi de 9 à 12h : Charles PAQUET

vendredi de 9 à 12h : Chantal ELOIN-GOETGHEBUER ;

- **le samedi matin** de 10h à 12h, une permanence est assurée par un membre du Collège à l'Hôtel de Ville ;

Pour ces permanences, il est vivement conseillé de prendre sur rendez-vous et de préciser le motif de la rencontre : **082/61.03.10.**

COORDONNÉES DES MEMBRES DU COLLÈGE

EVRARD Patrick	0479 104 425 patrick.evrard@yvoir.be
PÂQUET Charles	0475 243 137 charles.paquet@yvoir.be
ELOIN-GOETGHEBUER Chantal	0496 215 701 chantal.eloin-goetghebuer@yvoir.be
DEFRESNE Etienne	0473 42 22 60 etienne.defresne@yvoir.be
COLET Marcel	0475 739 894 marcel.colet@yvoir.be
BADOR Christine (Prés. CPAS)	0477 134 488 christine.bador@yvoir.be

GUICHET DE L'ÉNERGIE

Une permanence du Guichet de l'énergie est organisée à l'Hôtel de Ville d'Yvoir, salle de réunion au 1^{er} étage, le 2^e mercredi de chaque mois, de 9h à 12h, **sauf jours fériés ou assimilés et juillet-août.**
 Votre interlocutrice : Mme Christelle VIGNISSE - 071/61.21.30 - 0474/118.640 - guichetenergie.philippeville@spw.wallonie.be.

Panne d'éclairage public à signaler ?
Contactez le 082/610.300 ou christophe.staf@yvoir.be

PERMANENCE PENSIONS DE SALARIÉS

L'Office National des Pensions tient une permanence à l'Hôtel de Ville d'Yvoir, salle des mariages, chaque 1^{er} lundi du mois (sauf fériés et congés légaux) de 13h15 à 14h45.

Toutefois, **en août il n'y aura pas de permanence.** Si vous souhaitez rencontrer un expert pension durant le mois d'août, prenez contact avec le SFP Namur via le numéro gratuit **1765** (appuyez ensuite sur 2-1-8040) afin de prendre rendez-vous en nos bureaux, Rue Godefroid 35 à 5000 Namur.

Infos à diffuser? Contactez le Service Accueil de la Commune au 082/61.03.29 - commune@yvoir.be → Consultez les dernières infos sur l'agenda du site communal www.yvoir.be.

AOÛT

- o **Du 2 au 6 août : Fest'Yvoir** et kermesse à Yvoir.
- o **Dimanche 4 : foire à la brocante et artisanat** à Spontin, de 8h00 à 20h00.
- o **Vendredi 9 : Marché du Terroir** à Durnal. Infos S.I. d'Yvoir 082/610.329 – M. Marcel Colet 0475/73.98.94.
- o **Du 10 au 24 : foire aux moules** sur l'île d'Yvoir. Infos 0478/48.67.37.
- o **Dimanche 11 : danses folkloriques** dès 13h sur l'île d'Yvoir, spécial 22^e anniversaire. Infos Mme Mesureur 0478/48.67.37.
- o **Du 9 au 11 : kermesse** à Evrehailles.
- o **Samedi 10 : brocante** à Evrehailles.
- o **Les 14 (de 16h à 22h) et 15 (de 10h à 18h) : « Tourne la page »** au Moulin de Spontin.
- o **Du 15 au 18 : Festival du Chemin de Fer du Bocq** - circulation non-stop de trains diesel et vapeur sur la ligne Ciney-Spontin-Bauche + animations. Infos et réservations www.cfbocq.be.
- o **Samedi 17 : cochonnaille** à Houx. Infos Olivier Dubois 0477/211.341.
- o **Dimanche 18 : 24^{ème} Marché artisanal** à Houx. – Infos Syndicat d'initiative d'Yvoir 082/610.329 – Julien Rosière 0496/448.554.
- o **Dimanche 25 : Marché artisanal** à Purnode, grand'Place de 10 à 20h. Infos Julien Rosière (S.I. d'Yvoir) 0496/448.554.
- o **Samedi 31 : tournoi de tennis de table** dès 10h, salle du Maka à Yvoir. Au profil du Télévie. Infos 082/61.03.10.

SEPTEMBRE

- o **Mardi 3** : reprise des **cours d'Aquarelle** à la salle du Maka à Yvoir de 14h à 17h. Infos auprès de Mme Joëlle Mélot 082/61.03.33.
- o **Mercredi 4** : reprise au **Bail Run**, salle Bail Sports à Evrehailles à 17h. Infos info@bailrun.net.
- o **Du 6 au 8 : kermesse** à Mont.
- o **Du 6 au 10 : kermesse** à Purnode.
- o **Samedi 7 : souper cabaret Ladies Night** sur l'île. Infos et réserv. : Francis 0478/48.67.37 ou info@iledyvoir.com.
- o **Les 7 et 8 : Journées du Patrimoine** à la Vieille Ferme à Godinne. Info sur <https://www.journeesdupatrimoine.be>.
- o **Les 7 et 8 : Journées du Patrimoine « Etat de Sièges »** au Moulin de Spontin de 10h à 18h.
- o **Jedi 12 : Journée en Zélande** départ Hôtel de Ville d'Yvoir à 7h45 ou à la gare de Spontin à 8h. Infos et inscriptions au 082/61.03.33.
- o **Samedi 14** : animation **"Au fil des émotions"** à la bibliothèque d'Yvoir-Godinne, de 10h00 à 11h30.
- o **Dimanche 15 : atelier « Weck End »** (légumes en bocaux stérilisés) dans le cadre de la « Semaine des Possibles ». Infos : <https://yvoirtransition.be>.
- o **Dimanche 15 : brocante** du BV Mont à Yvoir, Sur Champ et Fenderie.
- o **Dimanche 15 : Thé dansant** du CCA au hall omnisports à Yvoir de 15h à 18h. Infos et inscriptions Mme Mélot 082/61.03.33.
- o **Mardi 17** : reprise des **cours de gymnastique douce pour seniors actifs**, salle judo du hall omnisports à Yvoir de 10h à 11h et de 11h à 12h. Infos Mme Fiévet 0498/52.17.16.
- o **Vendredi 20 : Marché du Terroir** sur l'Esplanade de l'Hôtel de Ville à Yvoir. Infos Syndicat d'initiative 082/610.329 – M. Marcel Colet 0475/73.98.94.

- o **Vendredi 20** : **cours de wallon** au réfectoire de l'ancien arsenal de 14h à 16h. Infos Mme Mélot 082/61.03.33.
- o **Vendredi 20** : reprise des **cours de gymnastique douce « soft » pour seniors**, salle de judo du hall omnisports à Yvoir. Infos Mme Fiévet 0498/52.17.16.
- o **Samedi 21** : **Repair café** à la salle des Mazuirs à Spontin de 9h à 13h.
- o **Jedi 26** : **ciné-débat** à la Gare à Spontin : « Alphabet ». À 19h30. Infos 0497/41.00.55.
- o **Samedi 28** : animation **"Babil de contes"** à la bibliothèque d'Yvoir-Godinne à 10h00.

OCTOBRE

- o **Samedi 5** : **souper des pensionnés** à Houx. Infos Olivier Dubois 0477/211.341.
- o **Jedi 10** : **Bastogne** départ de la gare de Spontin à 7h30 ou de l'Hôtel de ville d'Yvoir à 7h45. Infos et inscriptions au 082/61.03.33.
- o **Dimanche 13, de 14h30 à 18h** : Animation **"Des livres et les jeux"** à la Vieille Ferme de Godinne.
- o **Samedi 12 ou 19** : **Souper spaghetti – Spectacle...** Au profil du Télévie. Infos 082/61.03.10.
- o **Vendredi 18** : **cours de wallon** au réfectoire de l'ancien arsenal de 14h à 16h. Infos Mme Mélot 082/61.03.33.
- o **Samedi 19** : **Repair café** à la salle des Mazuirs à Spontin de 9h à 13h.
- o **Dimanche 20** : **Diner dansant** au hall omnisports du Maka à Yvoir de 15h à 18h. Infos et inscriptions auprès de Mme Mélot 082/61.03.33.
- o **Jedi 24** : **soirée d'échange « Pacte d'excellence »** à la Gare à Spontin. À 19h30. Infos : yvoir@liquesdesfamilles.be.
- o **Samedi 26** : **Durnalloween** à Durnal.
- o **Samedi 26** : **Halloween** à Yvoir.

NOVEMBRE

- o **Samedi 9** : animation **"Au tout petit bois charmant"** à la bibliothèque d'Yvoir-Godinne.
- o **Dimanche 10** : **Thé dansant** au hall omnisports du Maka à Yvoir de 15h à 18h. Infos et inscriptions auprès de Mme Mélot 082/61.03.33.
- o **Vendredi 15** : **cours de wallon** au réfectoire de l'ancien arsenal de 14h à 16h. Infos Mme Mélot 082/61.03.33.
- o **Samedi 16** : **Repair café** à la salle des Mazuirs à Spontin de 9h à 13h.

Mots d'Yvoir, croisés

proposés par MAJA

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Interdits sur les trottoirs d'Yvoir
- 2 Jeûnerai
- 3 Laisseraient tomber
- 4 Fond de bouteille - Organisation terroriste - Devant Jorge, musicien brésilien
- 5 Article arabe - Panier de pêche
- 6 Fleur des champs
- 7 Poète grec - Ville proche de Hendaye
- 8 Voirie d'Yvoir - Sensée
- 9 Début d'une drague - Remplaça la Tchéka
- 10 Benoît Oger y pend ses bavettes - Possessif

Verticalement

- 1 Ancienne arme
- 2 Travailleurs du métal
- 3 Donc cher - De la province de Gueldre
- 4 Devant Ben - Passage aisé - Terre mère
- 5 Gouffre - Article contracté
- 6 Peureuses
- 7 Trois chez Pompée - Dérape
- 8 Dompteuses
- 9 Navigateur portugais - Préfixe
- 10 Repères - Attrapée

Mot à découvrir : Premier édile

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

Le mot à découvrir dans le problème précédent était DURNAL.

AVIS A LA POPULATION

Campagne de DÉRATISATION

dans la commune d'Yvoir

DU 02/09 AU 03/09/2019 INCLUS

LA SOCIETE ANIMAL PEST CONTROL SPRL
EFFECTUERA LE TRAITEMENT DE:

1. TOUS LES BIENS COMMUNAUX
2. DES MAISONS PRIVEES

GRATUITEMENT

SUR SIMPLE DEMANDE DES INTERESSES

CEUX-CI S'ADRESSERONT:

A L'ADMINISTRATION COMMUNALE
⇨ SERVICE TRAVAUX: 082/610 335

QUI FOURNIRA GRATUITEMENT LES PRODUITS NECESSAIRES
OU SUIVANT LA DEMANDE. DEPECHEA UN TECHNICIEN

pubs

pubs